



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/715  
11 décembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : RUSSE

---

Cinquante et unième session  
Point 81 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Lettre datée du 10 décembre 1996, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Turkménistan auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration faite par M. Saparmourat Niyazov, Président du Turkménistan, à l'occasion du premier anniversaire de l'adoption de la résolution 50/80 A de l'Assemblée générale, intitulée "Neutralité permanente du Turkménistan" (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale.

La Représentante permanente du Turkménistan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Aksoltan ATAYEVA

ANNEXE

Déclaration faite par le Président du Turkménistan, le  
12 décembre 1996, à l'occasion du premier anniversaire  
de l'adoption de la résolution 50/80A de l'Assemblée  
générale, intitulée "Neutralité permanente du  
Turkménistan"

Il y a un an, le 12 décembre 1995, un événement d'une importance capitale a marqué l'histoire du Turkménistan indépendant : l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité sa résolution 50/80A, intitulée "Neutralité permanente du Turkménistan". La communauté des nations a ainsi reconnu l'orientation pacifique de la politique extérieure du Turkménistan et le rôle constructif de ce pays dans les affaires internationales.

La neutralité permanente, principe stratégique fondamental de notre politique extérieure, nous semble être le meilleur moyen de défendre nos intérêts nationaux et correspond à la réalité historique, géopolitique, ethnique et culturelle de notre pays. Elle reflète l'ouverture, le pacifisme et la volonté de dialogue du peuple turkmène, qualités qui se combinent pour former le tissu de notre politique extérieure, dont elles constituent les caractéristiques distinctives.

En ce jour anniversaire de l'adoption de la résolution historique de l'Assemblée générale, le Turkménistan réaffirme sa détermination à respecter de façon constante et rigoureuse toutes les obligations internationales qui découlent de sa neutralité, ainsi que son attachement aux principes et dispositions de la Charte des Nations Unies et d'autres instruments juridiques internationaux fondamentaux.

Pleinement conscient de ses responsabilités vis-à-vis de la communauté internationale, le Turkménistan a pris des mesures concrètes pour aligner sa législation sur les plus hautes normes internationales et créer des mécanismes de promotion et de défense des valeurs fondamentales et universelles que sont la démocratie et les droits de l'homme. Au cours de l'année écoulée, le Turkménistan a adopté une loi constitutionnelle de neutralité permanente et une Déclaration sur les obligations internationales du Turkménistan neutre dans le domaine des droits de l'homme; en outre, il a créé un Institut national pour la démocratie et les droits de l'homme qui a reçu l'approbation et l'appui d'organisations gouvernementales et communautaires de divers pays. Conformément à sa Constitution et aux obligations qui lui incombent, le Turkménistan n'a sur son territoire aucune base ou formation militaire relevant de pays étrangers, blocs ou unions et n'appartient à aucune union ou alliance militaire ou militaro-politique, ni à aucune autre organisation dotée de puissantes fonctions régulatrices.

Le Turkménistan oeuvre activement en faveur de la paix dans la région. Trois séries de pourparlers intertadjiks continus se sont tenues à Ashqabad sous l'égide de l'ONU, et le Turkménistan s'est déclaré disposé à organiser sur son territoire une table ronde interafghane réunissant toutes les parties au conflit. La décision d'organiser à Ashqabad, les 21 et 22 janvier 1997, un forum international sur l'Afghanistan, témoigne de la confiance que place l'ONU

dans la politique extérieure constructive par laquelle le Turkménistan s'efforce de restaurer la stabilité dans la région.

En ce jour anniversaire de l'adoption de la résolution 50/80A de l'Assemblée générale, le Turkménistan remercie l'ensemble de la communauté des nations et chaque État en particulier, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU, pour l'appui qu'ils lui ont apporté, et affirme qu'à l'avenir, il continuera à suivre la voie de la neutralité et du renforcement de la coopération en entretenant des relations d'égalité et de bon voisinage avec tous les États du monde. Aujourd'hui, les drapeaux de l'ONU et de tous ses États Membres flotteront sur la grand-place d'Ashqabad; la communauté internationale saura ainsi qu'elle peut compter sur le Turkménistan neutre et démocratique.

Le Président du Turkménistan

Saparmourat NIYAZOV

-----